

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20250512_P_069
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Culture-Patrimoine

Objet : Signature d'une convention avec L'ENSEMBLE PAROISSIAL SAINT-LUC-EN-VELAY pour la mise à disposition de la Salle d'Exposition à Saint-Didier-en-Velay.

Le Président,

N° 20250512_P_069

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Ensemble Paroissial Saint-Luc-en-Velay
10 Place du Senis
43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY**

Pour une mise à disposition de la Salle d'Exposition à Saint-Didier-en-Velay (en face de la médiathèque) pour l'équipe d'animation de la paroisse dans le cadre de la visite pastorale du Père Evêque du 22 au 25 mai 2025.

Date : Samedi 24 Mai 2025

Lieu : Salle des expositions à Saint-Didier-en-Velay

Participants : Le Père Evêque et les Paroissiens.

Montant : A titre gracieux

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 12 Mai 2025

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20250512-20250512_P_069-AU
Reçu le 20/05/2025

